Informations de base

2025/2020(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Rapports 2023 et 2024 de la Commission sur le Monténégro **Subject** 8.20 Elargissement de l'Union 8.20.01 Pays candidats **Zone géographique** Monténégro, à partir de 06/2006	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	AFET Affaires étrangères	ŠAREC Marjan (Renew)	14/11/2024
		Rapporteur(e) fictif/fictive LOPATKA Reinhold (EPP) MAVRIDES Costas (S&D) BŽOCH Jaroslav (PfE) STURDZA Şerban Dimitrie (ECR) PREBILIČ Vladimir (Greens/EFA) GEORGIOU Giorgos (The Left)	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
23/01/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
13/05/2025	Vote en commission		
20/05/2025	Dépôt du rapport de la commission	A10-0093/2025	Résumé
17/06/2025	Débat en plénière		
18/06/2025	Décision du Parlement	T10-0130/2025	Résumé
18/06/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2020(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport annuel
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/10/01784

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE769.896	18/02/2025	
Amendements déposés en commission		PE771.847	19/03/2025	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A10-0093/2025	20/05/2025	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0130/2025	18/06/2025	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2025)08	12/08/2025	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	27/05/2025	Chief Negotiator of Montenegro with the EU
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	27/05/2025	Ambassador of European Union to Montenegro
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	25/05/2025	Deputy Prime Minister for Security, Internal Policy, European and Foreign Affairs
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	25/05/2025	Chair of the Delegation of the Parliament of Montenegro
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	20/05/2025	NGO CENTAR ZA ZENSKA PRAVA
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	13/05/2025	Central Bank of Montenegro

ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	09/04/2025	Human Rights Action
LOPATKA Reinhold	Rapporteur(e) fictif/fictive	AFET	03/04/2025	Minister Maida Gorcevic
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	03/04/2025	Meeting with Minister of European Affairs
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	18/03/2025	Meeting with Deputy Prime Minister for Security, Defense, the Fight Against Crime, and Internal Policy and Minister of the Interior
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	05/02/2025	Deputy Prime Minister for Foreign and European Affairs
LOPATKA Reinhold	Rapporteur(e) fictif/fictive	AFET	04/02/2025	Minister Filip Ivanovic
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	30/01/2025	Meeting with the Union of Municipalities of
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	30/01/2025	Meeting with President of Montenegro
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	29/01/2025	Meeting with Deputy Prime Minister and Minister of Foreign Affairs
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	29/01/2025	Meeting with Deputy Prime Minister for Security, Defense, the Fight Against Crime, and Internal Policy
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	29/01/2025	Meeting with Prime Minister of Montenegro
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	28/01/2025	Meeting with representatives of parliamentary groups
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	28/01/2025	Meeting with Speaker of Parliament
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	27/01/2025	European Union’s Ambassador to Montenegro
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	27/01/2025	Meeting with Minister of European Affairs
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	27/01/2025	Meeting with Minister of Defense
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	27/01/2025	Meeting with Minister of Interior
ŠAREC Marjan	Rapporteur(e)	AFET	27/01/2025	CENTER FOR DEMOCRACY AND HUMAN RIGHTS (CEDEM), CENTRE FOR CIVIC EDUCATION (CCE), CIVIC ALLIANCE

Rapports 2023 et 2024 de la Commission sur le Monténégro

2025/2020(INI) - 20/05/2025 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport d’initiative de Marjan ŠAREC (Renew, SI) sur les rapports 2023 et 2024 de la Commission sur le Monténégro.

Engagement en faveur de l’adhésion à l’Union européenne

Les députés reconnaissent l’engagement ferme du Monténégro en faveur de l’adhésion à l’Union européenne. Ils réaffirment leur **soutien sans réserve à l’adhésion future du pays à l’Union** et saluent le soutien massif des citoyens monténégrins et de la majorité des acteurs politiques en faveur de l’ adhésion à l’Union en 2028.

Les députés félicitent le Monténégro d’avoir respecté les critères provisoires fixés pour les chapitres 23 et 24 et se réjouissent de la clôture de trois autres chapitres de négociation, ce qui porte le total à six. Ils encouragent tous les acteurs politiques à **rester concentrés sur l’intégration européenne et les réformes nécessaires** et à progresser rapidement et plus efficacement vers la clôture d’autres chapitres en 2025. Les réformes adoptées doivent être mises en œuvre de manière efficace et cohérente afin de garantir des progrès réels et une mise en conformité totale avec la législation de l’Union européenne.

Le rapport se félicite du fait que le Monténégro continue de s'aligner pleinement sur la **politique étrangère et de sécurité commune** (PESC) de l'Union, y compris sur les mesures restrictives de l'Union, notamment celles liées à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et contre les cyberattaques. Il souligne l'importance stratégique de l'adhésion du Monténégro à l'OTAN.

Les députés restent préoccupés par les **ingérences étrangères malveillantes** qui discréditent l'Union et compromettent les progrès du Monténégro sur la voie de l'adhésion. Le Monténégro est invité à adopter des contre-mesures en coopération renforcée avec l'Union et l'OTAN et grâce à une coopération régionale accrue entre les pays des Balkans occidentaux. La communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union doit être renforcée.

Démocratie et état de droit

Inquiets de la réapparition des tensions et de la polarisation ethnique, les députés appellent de leurs vœux un dialogue constructif et la recherche d'un consensus dans l'ensemble du spectre politique, en donnant la priorité à la qualité législative.

Le rapport encourage le Monténégro à :

- consulter l'Union et à coordonner avec elle toute modification éventuelle de la loi sur la citoyenneté qui pourrait avoir des répercussions graves sur les processus décisionnels et l'identité du pays;

- assurer une participation régulière et significative de la société civile aux processus de décisions;

- aligner pleinement son cadre juridique électoral sur les normes de l'Union, notamment en ce qui concerne l'harmonisation de la législation électorale, la transparence, les mécanismes de résolution des litiges, la surveillance des campagnes et des médias, ainsi que le financement des partis politiques et des campagnes électorales;

- adopter la loi sur la gouvernance qui devrait permettre d'améliorer le cadre de gouvernance et d'optimiser l'administration publique;

- mettre en œuvre la législation pertinente afin de doter le pays d'un cadre pour la professionnalisation, l'optimisation et la rationalisation de l' administration publique;

- aligner davantage son cadre juridique, notamment la constitution, en particulier la composition et le processus décisionnel du Conseil judiciaire, sur la législation et les normes de l'Union en matière d'indépendance, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme du pouvoir judiciaire;

- intensifier sa réponse pénale à la grande corruption et à créer les conditions permettant aux institutions judiciaires et aux organismes indépendants chargés de la lutte contre la corruption de fonctionner efficacement, à l'abri de toute influence politique;

- aligner de toute urgence sa politique des visas sur celle de l'Union, en particulier en ce qui concerne les pays présentant des risques d'immigration irrégulière ou pour la sécurité de l'Union.

Libertés fondamentales et droits de l'homme

Regrettant que les groupes les plus vulnérables de la société soient toujours victimes de discrimination, les députés invitent le Monténégro à adopter une nouvelle loi anti-discrimination afin d'améliorer l'accès aux droits des groupes vulnérables. Ils demandent une mise en œuvre plus ferme pour assurer l'égalité de traitement de tous les groupes ethniques, religieux, nationaux et sociaux.

Le Monténégro est invité à :

- s'attaquer aux conditions de vie difficiles de la population rom au Monténégro;

- mettre en œuvre des stratégies visant à faire respecter les droits des personnes handicapées;

- renforcer les mécanismes institutionnels en faveur de l'égalité de genre, renforcer ses efforts pour combattre la discrimination à l'égard des femmes et aligner pleinement ses définitions de violence sexiste et violence domestique sur celles de la Convention d'Istanbul. Le projet de loi sur la reconnaissance légale du genre devrait être adopté sans délai;

- mener des investigations efficaces, poursuivre tous les cas de discours de haine, de campagnes de diffamation et de poursuites-bâillons contre des journalistes;

- garantir l'indépendance éditoriale, institutionnelle et financière du service public de radiodiffusion RTCG, compte tenu de la forte polarisation des médias et de la vulnérabilité de ces derniers aux intérêts politiques et à l'influence étrangère.

Le rapport rappelle que les relations de bon voisinage et la coopération régionale sont des éléments essentiels du processus d'élargissement.

Réformes socioéconomiques

Le rapport encourage le Monténégro à utiliser au mieux tous les financements de l'Union disponibles au titre de l'instrument de préadhésion (IPA III), du plan pour l'économie et l'investissement dans les Balkans occidentaux, de l'instrument de préadhésion pour le développement rural (IPARD) et de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux, pour accélérer la convergence socioéconomique avec l'Union, et poursuivre l'alignement de sa législation sur celle de l'Union en matière de prévention de la fraude.

Enfin, le Monténégro est prié de faire progresser la transition écologique au moyen de fonds européens, d'améliorer son cadre institutionnel et réglementaire et de renforcer sa résilience énergétique en adoptant le plan national en matière d'énergie et de climat, en adoptant des lois sur l' efficacité énergétique et en s'intégrant davantage aux marchés de l'énergie de l'Union.

Rapports 2023 et 2024 de la Commission sur le Monténégro

2025/2020(INI) - 18/06/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 470 voix pour, 102 contre et 77 abstentions, une résolution sur les rapports 2023 et 2024 de la Commission sur le Monténégro.

Engagement en faveur de l'adhésion à l'Union européenne

Les députés ont reconnu l'engagement ferme du Monténégro en faveur de l'adhésion à l'Union européenne. Ils ont réaffirmé leur **soutien sans réserve à l'adhésion future du pays à l'Union** et salué le soutien massif des citoyens monténégrins et de la majorité des acteurs politiques en faveur de l' adhésion à l'Union en 2028.

Le Monténégro a été **le plus avancé** dans le processus d'adhésion, 33 chapitres de l'acquis de l'Union ayant été ouverts et six ayant été provisoirement clôturés. Les députés ont encouragé tous les acteurs politiques à rester concentrés sur l'intégration européenne et les réformes nécessaires et à **progresser rapidement et plus efficacement** vers la clôture d'autres chapitres en 2025, de manière à respecter le calendrier ambitieux du pays.

Le Parlement a salué l'alignement complet du pays sur la **politique étrangère et de sécurité commune** de l'UE, y compris sur les sanctions européennes contre la Russie, et a salué le Monténégro pour son soutien à l'ordre international fondé sur des règles au sein des Nations unies. Il a également souligné l'importance stratégique de l'adhésion du Monténégro à l'OTAN et salué sa participation active à des missions et opérations de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union.

Lutte contre les ingérences étrangères

Les députés restent préoccupés par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les cyberattaques, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation, y compris les tentatives d'influence sur les processus politiques et l'opinion publique, de la part d'acteurs de pays tiers, qui discréditent l'Union et compromettent les progrès du Monténégro sur la voie de l'adhésion. Le Monténégro est invité à adopter des contre-mesures en coopération renforcée avec l'Union et l'OTAN et grâce à une coopération régionale accrue entre les pays des Balkans occidentaux.

Démocratie et état de droit

Constatant avec inquiétude la réapparition des tensions et la polarisation ethnique, qui ralentissent le processus de réforme, le Parlement a appelé de ses vœux un dialogue constructif et la recherche d'un consensus dans l'ensemble du spectre politique. Il s'est déclaré préoccupé par les tentatives de modification de la loi sur la citoyenneté monténégrine au Parlement monténégrin.

Le Parlement a encouragé le Monténégro à :

- aligner pleinement son cadre juridique électoral sur les normes de l'Union, notamment en ce qui concerne l'harmonisation de la législation électorale, la transparence, les mécanismes de résolution des litiges, la surveillance des campagnes et des médias, ainsi que le financement des partis politiques et des campagnes électorales;

- renforcer la transparence et le contrôle des dépenses des partis politiques et empêcher l'utilisation abusive des ressources publiques;

- doter le pays d'un cadre pour la professionnalisation, l'optimisation et la rationalisation de l'administration publique;

- aligner davantage son cadre juridique sur la législation et les normes de l'Union en matière d'indépendance, de responsabilité, d'impartialité, d' intégrité et de professionnalisme du pouvoir judiciaire et à continuer à dépolitiser les nominations;

- prendre des mesures pour réduire la durée des procédures judiciaires, en particulier pour les affaires de criminalité grave et organisée, notamment de blanchiment d'argent;

- intensifier sa réponse pénale à la grande corruption et à créer les conditions permettant aux institutions judiciaires et aux organismes indépendants chargés de la lutte contre la corruption de fonctionner efficacement, à l'abri de toute influence politique;

- aligner sa législation en matière d'armes sur le droit de l'Union et aligner de toute urgence sa politique des visas sur celle de l'Union, en particulier en ce qui concerne les pays présentant des risques d'immigration irrégulière ou pour la sécurité de l'Union.

Libertés fondamentales et droits de l'homme

Regrettant que les groupes les plus vulnérables de la société soient toujours victimes de discrimination, les députés ont invité le Monténégro à adopter une nouvelle loi anti-discrimination afin d'améliorer l'accès aux droits des groupes vulnérables. Ils ont demandé une mise en œuvre plus ferme pour assurer l'égalité de traitement de tous les groupes ethniques, religieux, nationaux et sociaux.

Le Monténégro est invité à :

- s’attaquer aux conditions de vie difficiles de la population rom au Monténégro;

- mettre en œuvre des stratégies visant à faire respecter les droits des personnes handicapées;

- renforcer les mécanismes institutionnels en faveur de l’égalité de genre, renforcer ses efforts pour combattre la discrimination à l’égard des femmes et aligner pleinement ses définitions de violence sexiste et violence domestique sur celles de la Convention d’Istanbul. Le projet de loi sur la reconnaissance légale du genre devrait être adopté sans délai;

- mener des investigations efficaces, poursuivre tous les cas de discours de haine, de campagnes de diffamation et de poursuites-bâillons contre des journalistes;

- garantir l’indépendance éditoriale, institutionnelle et financière du service public de radiodiffusion RTCG, compte tenu de la forte polarisation des médias et de la vulnérabilité de ces derniers aux intérêts politiques et à l’influence étrangère.

Le Parlement a rappelé que les relations de bon voisinage et la coopération régionale sont des éléments essentiels du processus d’élargissement. Il s’ est réjoui des consultations bilatérales entre la République de Croatie et le Monténégro à propos des différends bilatéraux non résolus. Il a invité le Monténégro à adopter une approche proactive dans le traitement des affaires de crimes de guerre.

Réformes socioéconomiques

La résolution encourage le Monténégro à utiliser au mieux tous les financements de l’Union disponibles au titre de l’instrument de préadhésion (IPA III), du plan pour l’économie et l’investissement dans les Balkans occidentaux, de l’instrument de préadhésion pour le développement rural (IPARD) et de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux, pour accélérer la convergence socioéconomique avec l’Union, et poursuivre l’alignement de sa législation sur celle de l’Union en matière de prévention de la fraude.

Enfin, le Monténégro est prié de faire progresser la transition écologique au moyen de fonds européens, d’améliorer son cadre institutionnel et réglementaire et de renforcer sa résilience énergétique en adoptant le plan national en matière d’énergie et de climat, en adoptant des lois sur l’ efficacité énergétique et en s’intégrant davantage aux marchés de l’énergie de l’Union.